

Direction régionale et interdépartementale Environnement Energie - UD78

78-2019-09-20-040

Arrêté préfectoral portant création de Secteurs d'Informations sur les Sols sur
la commune de Mantes-La-Ville
- SIS n°78SIS00067 relatif au site PHOTEC INDUSTRIES -
-SIS n°78SIS00662 relatif au site POLYFILMS



Direction régionale et Interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie en Île-de-France
Unité départementale des Yvelines

Arrêté de création de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)

Commune de Mantes-la-Ville

**Le Préfet des Yvelines,
Officier de la Légion d'Honneur,**

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.556-2, L. 125-6 et L.125-7, R. 125-41 à R.125-47,

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS),

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS,

Vu le rapport de l'inspection des Installations classées du 20/09/2019 proposant la création de SIS sur la commune de Mantes-la-Ville,

Vu l'absence d'avis exprimé par le maire de la commune de Mantes-la-Ville,

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création d'un Secteur d'Information sur les Sols par courrier du 15/07/2019,

Vu les observations du public recueillies entre le 15/07/2019 et le 15/09/2019,

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que la commune de Mantes-la-Ville et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols situés sur leur territoire par courrier du 27/12/2018,

Considérant que les propriétaires du terrain d'assiette concernés par les projets de création de Secteur d'Information sur les Sols ont été informés par courrier du 15/07/2019,

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 15/07/2019 et le 15/09/2019,

Considérant que les remarques de la commune et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols,

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} – GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, les Secteurs d'Information sur les Sols suivant sont créés :

- SIS n°78SIS00067 relatif au site PHOTEC INDUSTRIES
- SIS n°78SIS00662 relatif au site POLYFILMS

Ces Secteurs d'Information sur les Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – URBANISME

Les secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

Les secteurs d'information sur les sols définis par le présent arrêté sont annexés au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur de la commune de Mantes-la-Ville.

ARTICLE 3 – NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend des Secteurs d'Informations sur les Sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 – NOTIFICATION ET PUBLICITÉ

Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune de Mantes-la-Ville et au président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise compétent en matière de plan local d'urbanisme.

Il est affiché pendant un mois au siège de la mairie et au siège de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département des Yvelines.

ARTICLE 5 – DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'affichage du présent arrêté.

ARTICLE 6 – APPLICATION

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines, Monsieur le Maire de Mantes-la-Ville, Monsieur le président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, Monsieur le Directeur Régional et Interdépartemental de l'Environnement et de l'Énergie de la région Île-de-France et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le 20 SEP. 2019

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur,
Pour le Directeur et par subdélégation
Le chef de l'unité départementale
Henri KALTEM BACHER

**Identification**

Identifiant	78SIS00067
Nom usuel	PHOTEC INDUSTRIES
Adresse	21, rue Maurice Berteaux
Lieu-dit	
Département	YVELINES - 78
Commune principale	MANTES LA VILLE - 78362
Caractéristiques du SIS	<p>Le site, d'une superficie de 3000 m², a accueilli de 1988 à 1990 une activité de découpe de matériaux pour semi-conducteurs. En 1992, la société PHOTEC a été mise en liquidation judiciaire, laissant sur le site un dépôt de fûts de produits chimiques, pleins et en mauvais état, entraînant des écoulements sur le sol. En 1994, le dépôt est signalé à l'inspection des installations classées par la mairie.</p> <p>Compte tenu de la situation de la société et des risques potentiels présentés par la présence de ces déchets, l'ADEME a été mandatée pour réaliser les opérations de mise en sécurité du site (évacuation des déchets notamment) par l'arrêté préfectoral d'exécution de travaux d'office du 12 septembre 1995.</p> <p>A l'issue des travaux, un nouvel arrêté d'exécution de travaux d'office du 20 septembre 1996 a confié à l'ADEME la réalisation d'un diagnostic de l'état des sols et une évaluation simplifiée des risques (ESR) sur l'ancienne zone de stockage des fûts d'environ 400 m². Ces investigations ont mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures.</p> <p>L'ESR a conduit à classer le site en classe 3 c'est-à-dire site banalisable en l'état.</p> <p>Par arrêté préfectoral du 11 janvier 2000, le propriétaire du terrain s'est vu imposer le maintien d'une couverture sur la zone et la réalisation d'une nouvelle évaluation en cas de modification de l'usage.</p> <p>Aujourd'hui, le site est occupé par la société SELMER (fabrication de saxophones), locataire du site après la cessation d'activité de PHOTEC, qui utilise la zone concernée par la pollution comme parking pour les véhicules du personnel.</p>
Etat technique	Site "banalisable" (pour un usage donné), pas de contrainte particulière après diagnostic, ne nécessite pas de surveillance
Observations	Un porter à connaissance (PAC) du maire de la commune de Mantes-la-Ville daté du 19 mars 2002 reprend au propriétaire le maintien de l'usage actuel du site (parking).

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF7801093	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF7801093&LANG=FR
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	78 0013	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=78.0013
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base S3IC (Installations Classées)	65.3358	

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 605920.0 , 6876552.0 (Lambert 93)

Superficie totale 2716 m²

Perimètre total 317 m

Liste parcellaire cadastral

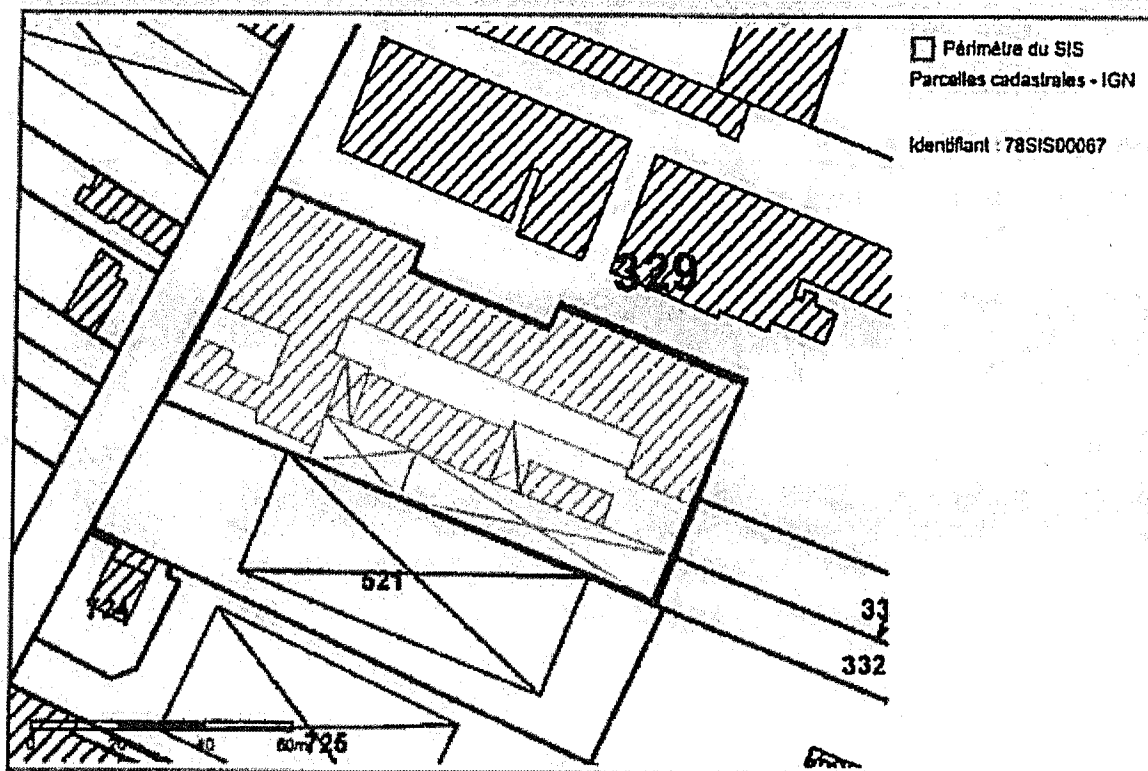
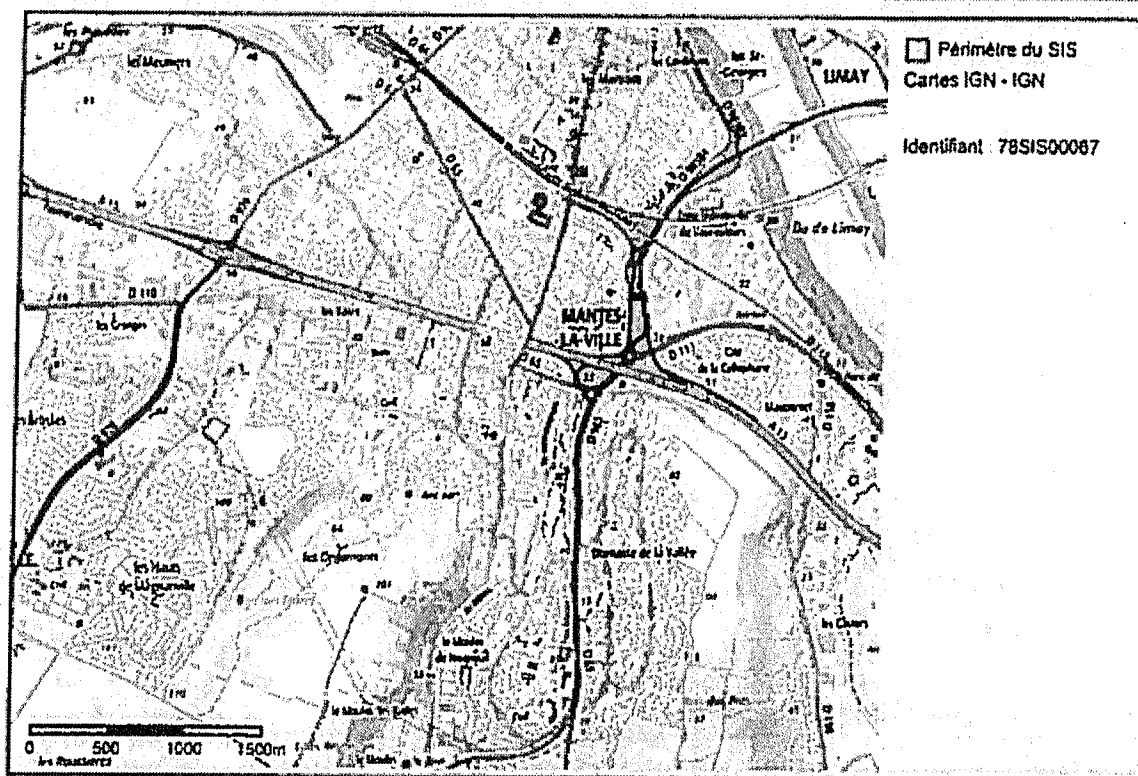
Date de vérification du parcellaire 04/06/2018

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MANTES LA VILLE	AC	329	25/08/2017

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Cadastré	MAJ le 07/08/2017	Oui
Vue aérienne	Source : geoportail.gouv.fr	Oui

Cartographie



**Identification**

Identifiant 78SIS00662
Nom usuel Société SAS POLYFILMS
Adresse 2 allée de Chantereine
Lieu-dit Parc d'activité de la Vaucouleur
Département YVELINES - 78
Commune principale MANTES LA VILLE - 78362

Caractéristiques du SIS Le site a accueilli une activité de fabrication et développement d'une gamme de films d'emballage destinés aux marchés industriels et de grande consommation exploitée par la société POLYFILMS de 1972 à 2010. La société a été placée en liquidation judiciaire le 7 janvier 2010. Dans le cadre de la cessation d'activité, un diagnostic de l'état des sols et des eaux souterraines a été réalisé en 2011. Une pollution des sols en hydrocarbures, PCB (polychlorobiphényles) ainsi que des traces de métaux lourds (arsenic, cadmium, cuivre, plomb, zinc) et de HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) ont été relevés. L'analyse des eaux souterraines n'a pas mis en évidence d'impact lié à l'exploitation du site.

Les résultats du diagnostic ne mettent pas en évidence d'incompatibilité avec un usage de type industriel.

Compte tenu de la pollution résiduelle, tout changement d'usage sur le site devra faire l'objet d'une étude préalable démontrant la compatibilité de l'état des milieux avec l'usage projeté.

En cas de mise en œuvre de mesures de gestion, les éventuelles terres excavées devront faire l'objet d'une caractérisation afin de définir la filière de traitement appropriée.

Actuellement, le site est occupé par plusieurs activités industrielles ou tertiaires.

Etat technique Site "banalisable" (pour un usage donné), pas de contrainte particulière après diagnostic, ne nécessite pas de surveillance

Observations .

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF7801104	http://basias.brqm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF7801104
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	78.0102	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=78.0102
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base S3IC (Installations Classées)	65.6685	

Sélection du SIS

Statut Consullable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 606628.0 , 6876178 0 (Lambert 93)

Superficie totale 58304 m²

Perimètre total 1625 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire 04/06/2018

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MANTES LA VILLE	AE	153	25/08/2017
MANTES LA VILLE	AE	154	25/08/2017
MANTES LA VILLE	AE	156	25/08/2017
MANTES LA VILLE	AE	172	25/08/2017
MANTES LA VILLE	AE	173	25/08/2017
MANTES LA VILLE	AE	179	25/08/2017
MANTES LA VILLE	AE	180	25/08/2017
MANTES LA VILLE	AE	181	25/08/2017

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Plan du site	Extrait de rapport de bureau d'étude	Non
Cadastres	MAJ le 26/09/2016	Oui
Vue aérienne	Source : geoportail.gouv.fr	Oui

Cartographie

